

Sujet : [INTERNET] projet de parc éolien à Meillac et Pleugueneuc

De : Michèle BAUDOIN <lescolocaterre35@gmail.com>

Date : 05/09/2018 18:23

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Merci de donner priorité à l'intérêt général en accordant votre autorisation à ce parc éolien. Pour produire l'électricité indispensable à notre vie, c'est l'énergie à la fois la moins nocive pour le climat et l'environnement, la moins polluante et la moins dangereuse. En Bretagne, il y a malheureusement trop peu d'endroits où on puisse implanter des parcs éoliens, principalement du fait d'un habitat très dispersé, et aussi du RTBA qui limite la hauteur possible (et donc la productivité) de ces machines. Leur impact visuel n'a rien de nuisible, au contraire, elles animent le paysage et sont les témoins d'une société avancée, qui apprend à vivre en alliance avec la nature et non contre elle. Raison de plus pour ne pas s'opposer à cette implantation, qui réduira notre dépendance énergétique et favorisera la résilience du réseau, dans cette période de bouleversement climatique.

Recevez Monsieur le Préfet, mes respects les plus sincères.

Michèle Baudoin

Présidente

association LES COLOCATERRE

Montauban de Bretagne